



63^{ème} Session, Sous-Comité Juridique (SCJ)

Comité des Utilisations Pacifiques de l'Espace Extra-atmosphérique (UN COPUOS)

Point 4 de l'ordre du jour

Débat général

General Exchange of Views

18 avril 2024

Monsieur le Président,

La délégation suisse vous félicite de votre élection à la présidence du Sous-comité et vous assure de son plein soutien dans l'exercice de votre fonction. Elle remercie toute l'équipe du Bureau des Affaires Spatiales pour son travail professionnel et engagé. La Suisse salue la stratégie présentée par la Direction du Bureau lors de la dernière session du Sous-Comité Scientifique et Technique. Certaines de nos remarques y feront écho.

Avant toute chose, permettez-moi Monsieur le Président de réaffirmer l'attachement de la Suisse au multilatéralisme et au respect du droit international dans les activités spatiales, y inclus la Charte de l'ONU et le Droit International Humanitaire. La Suisse réitère l'importance du *Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes*.

Monsieur le Président,

Il y a tout juste une année, le gouvernement suisse a adopté sa nouvelle Politique Spatiale 2023. À travers sa mise en œuvre, la Suisse cherchera à augmenter la prospérité et la sécurité de la société, à repousser les limites de la science et de la technologie et à permettre aux générations futures de profiter pleinement des opportunités offertes par l'espace. La Suisse poursuivra son engagement dans le développement de règles, normes et lignes de conduite valables globalement et visant à favoriser les comportements responsables, pacifiques et durables dans l'espace.

Dans cette perspective, la Suisse se réjouit que les défis liés à l'utilisation de l'espace et à la gouvernance des activités spatiales reçoivent l'attention politique au plus haut niveau lors du Sommet de l'Avenir cet automne. La Suisse apprécie la série d'événements préparatoires organisés par le Portugal et l'OOSA qui ont donné lieu à des échanges très intéressants, y compris avec des acteurs non-gouvernementaux. Il serait profitable d'encourager de tels échanges sur une base régulière.

Monsieur le Président,

La Suisse partage les préoccupations exprimées dans la Note d'Orientation n°7 publiée en mai 2023, notamment en ce qui concerne la prolifération des débris spatiaux et la nécessité de coordonner le trafic spatial. Ces grands enjeux sont reconnus dans la Politique spatiale suisse 2023 qui souligne l'importance des observations, de la connaissance de l'environnement orbital (SSA) et de l'échange d'informations relatives aux objets en orbite. Le développement de technologies de retrait actif (ADR) et de service en orbite (OOS) font également partie des activités promues par la Suisse à travers les programmes respectifs de l'Agence Spatiale Européenne (ESA). La Suisse salue donc les discussions sur ces sujets, également afin d'améliorer la transparence, la coordination internationale et la sécurité en orbite.

Au sujet des activités relatives aux ressources spatiales, la Suisse se félicite de l'avancement des travaux du Groupe de travail sur les aspects juridiques de ces activités. Elle remercie son président et son vice-président pour l'importante conférence organisée lundi 15 avril, ainsi que le Luxembourg et la Belgique pour la réunion d'experts organisée en marge de la Space Resources Week le 26 mars.

Enfin, la Suisse soutient la proposition faite par la Roumanie d'établir un mécanisme consultatif sur les activités relatives à la Lune. Nous pensons que cette initiative intervient à un moment opportun et offrira un forum adéquat pour discuter différents aspects techniques et opérationnels dans le but d'éviter les interférences et d'assurer une bonne coordination des activités lunaires. La Suisse coparraine le CRP.18 préparé par la Roumanie.

Je saisis l'occasion de vous informer de l'intérêt que porte ma délégation aux symposiums organisés traditionnellement par l'IISL et l'ECSL dans le cadre du Sous-comité. Nous exprimons ainsi l'espoir que cette tradition soit reconduite.

Monsieur le Président,

La Suisse a signé les Accords Artemis lundi 15 avril, le premier jour de cette session. A travers sa signature, la Suisse rejoint la vision promue par les fondateurs des Accords en faveur d'une exploration et d'une utilisation sûre, pacifique et durable de l'espace basée sur la collaboration et la coordination internationales. Elle poursuivra son engagement à cette fin dans les différents forums multilatéraux de l'ONU parmi lesquels le COPUOS.

Avant de conclure, la Suisse souhaite réitérer sa condamnation de l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine. Il s'agit d'une grave violation du droit international.

Je vous remercie.